Réunion de rentrée en 1re année

Licence Économie-Gestion
Double licence LEA-EG
Double licence Maths-Éco

Mercredi 2 septembre 2026

Faculté
des **sciences économiques** et de **gestion**
Université de Strasbourg

Interlocuteurs directs
Autres personnels et instances
À faire avant la semaine prochaine
Situations spécifiques
Situation de handicap
Besoins matériels
Emploi du temps
Calendrier
Assiduité
Examens et validation
Consignes
Fraude
Sanctions
Perspective
En cas de redoublement
VSSH
Relations internationales
Stands de rentrée
À télécharger

Interlocuteurs directs

Gestionnaire de scolarité licence 1re année **Annaëlle Gueth**
contact sur formulaire https://assistance-etudiant.unistra.fr
bureau A014, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30

Responsable de formation licence 1re année **Christophe Boilley** boilley@unistra.fr
bureau A225, permanence mercredi 13 h – 15 h

Interlocuteurs directs

Gestionnaire de scolarité licence 1re année **Annaëlle Gueth**
contact sur formulaire https://assistance-etudiant.unistra.fr
bureau A014, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30

Responsable de formation licence 1re année **Christophe Boilley** boilley@unistra.fr
bureau A225, permanence mercredi 13 h – 15 h

Référente handicap **Eve Heitz** seg-referent-handicap@unistra.fr bureau A003

Référente égalité/parité/diversité, VSSH (violences sexuelles, sexistes et homophobes)
Mélanie Weber melanie.weber@unistra.fr bureau C114

Référente développement durable et responsabilité sociétale **Mélanie Weber**

Interlocuteurs directs

Gestionnaire de scolarité licence 1re année **Annaëlle Gueth**
contact sur formulaire https://assistance-etudiant.unistra.fr
bureau A014, lundi – vendredi, 9 h – 12 h 30

Responsable de formation licence 1re année **Christophe Boilley** boilley@unistra.fr
bureau A225, permanence mercredi 13 h – 15 h

Référente handicap **Eve Heitz** seg-referent-handicap@unistra.fr bureau A003

Référente égalité/parité/diversité, VSSH (violences sexuelles, sexistes et homophobes)
Mélanie Weber melanie.weber@unistra.fr bureau C114

Référente développement durable et responsabilité sociétale **Mélanie Weber**

Correspondant des relations internationales **André Schmitt** a.schmitt@unistra.fr
bureau A332

Autres personnels et instances

- Chargés de cours, chargés de TD
  https://ecogestion.unistra.fr/faculte/les-enseignants

Autres personnels et instances

- Chargés de cours, chargés de TD
  https://ecogestion.unistra.fr/faculte/les-enseignants
- Accueil du bâtiment du PEGE (niveau -1)
- Services de bibliothèque, restauration (cafétéria), sécurité (côté ascenseurs niveau 0), ressources en langues (niveau 2)

Autres personnels et instances

- Chargés de cours, chargés de TD
  https://ecogestion.unistra.fr/faculte/les-enseignants
- Accueil du bâtiment du PEGE (niveau -1)
- Services de bibliothèque, restauration (cafétéria), sécurité (côté ascenseurs niveau 0), ressources en langues (niveau 2)
- Centres de soin https://sante.unistra.fr
- Centre d'Accueil Médico-psychologique de Strasbourg (CAMUS) camus@unistra.fr
- Lutte contre les violences et discriminations sur signalement@unistra.fr
- CROUS, Espace Avenir, Cellule FISE, Assistante sociale, Cellule de veille

Autres personnels et instances

- Chargés de cours, chargés de TD
  https://ecogestion.unistra.fr/faculte/les-enseignants
- Accueil du bâtiment du PEGE (niveau -1)
- Services de bibliothèque, restauration (cafétéria), sécurité (côté ascenseurs niveau 0), ressources en langues (niveau 2)
- Centres de soin https://sante.unistra.fr
- Centre d'Accueil Médico-psychologique de Strasbourg (CAMUS) camus@unistra.fr
- Lutte contre les violences et discriminations sur signalement@unistra.fr
- CROUS, Espace Avenir, Cellule FISE, Assistante sociale, Cellule de veille
- SUAC (action culturelle et carte culture), sport, bourses de donateurs...
- Associations étudiantes

À faire avant la semaine prochaine

1. Vérifier la finalisation de l'**inscription en licence**
2. Demander sa **carte étudiant** sur `passcampus.fr` et récupérer l'**autocollant annuel** au Pôle accueil

À faire avant la semaine prochaine

1. Vérifier la finalisation de l'**inscription en licence**
2. Demander sa **carte étudiant** sur `passcampus.fr` et récupérer l'**autocollant annuel** au Pôle accueil
3. Prendre connaissance de ses **accès** à la plateforme Ernest, à la messagerie étudiante
4. Effectuer son **inscription en cours de langue** sur `ipweb.unistra.fr`

À faire avant la semaine prochaine

1. Vérifier la finalisation de l'**inscription en licence**
2. Demander sa **carte étudiant** sur `passcampus.fr` et récupérer l'**autocollant annuel** au Pôle accueil
3. Prendre connaissance de ses **accès** à la plateforme Ernest, à la messagerie étudiante
4. Effectuer son **inscription en cours de langue** sur `ipweb.unistra.fr` et **choisir son groupe de langue** sur Moodle avant le 17 septembre. Sinon, l'année ne sera pas validée.

À faire avant la semaine prochaine

1. Vérifier la finalisation de l'**inscription en licence**
2. Demander sa **carte étudiant** sur `passcampus.fr` et récupérer l'**autocollant annuel** au Pôle accueil
3. Prendre connaissance de ses **accès** à la plateforme Ernest, à la messagerie étudiante
4. Effectuer son **inscription en cours de langue** sur `ipweb.unistra.fr` et **choisir son groupe de langue** sur Moodle avant le 17 septembre. Sinon, l'année ne sera pas validée.
5. Consulter son **emploi du temps** récupérable dans un agenda électronique, à condition d'avoir spécifié tous ses groupes (L1+ seulement pour oui-si)

À faire avant la semaine prochaine

1. Vérifier la finalisation de l'**inscription en licence**
2. Demander sa **carte étudiant** sur passcampus.fr et récupérer l'**autocollant annuel** au Pôle accueil
3. Prendre connaissance de ses **accès** à la plateforme Ernest, à la messagerie étudiante
4. Effectuer son **inscription en cours de langue** sur ipweb.unistra.fr et **choisir son groupe de langue** sur Moodle avant le 17 septembre. Sinon, l'année ne sera pas validée.
5. Consulter son **emploi du temps** récupérable dans un agenda électronique, à condition d'avoir spécifié tous ses groupes (L1+ seulement pour oui-si)
6. Signaler toute **situation spécifique** à la scolarité : étudiant salarié, sportif de haut niveau, artiste, handicap, contrat pédagogique, dispositif médical, langue étrangère **Signaler aussi tout changement en cours d'année**

Situations spécifiques

- salariés au moins 10h par semaine
- femmes enceintes
- chargés de famille
- engagés dans plusieurs cursus (double licence, prépa. . .)
- situation de handicap
- situation de longue maladie
- entrepreneurs
- sportifs de haut niveau
- artistes confirmés
- service civique
- responsabilité au sein d'associations
- réserve opérationnelle militaire
- élus dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur
- élus dans les CROUS

Un **contrat pédagogique** pour dispense d'assiduité ou étalement de la licence est à signer avant le **5 octobre 2026**.

Situation de handicap

Les demandes d'aménagements des examens 2026-2027 devront être effectuées sur handicap.unistra.fr au plus tard :

- le 16 novembre 2026 pour le 1er semestre
- le 17 mars 2027 pour le 2e semestre

Anticipez le plus possible votre demande d'aménagements (les délais de traitement peuvent être très long).

Vous pouvez être accompagné dans vos démarches par la référente handicap à la faculté Eve Heitz seg-referent-handicap@unistra.fr

Besoins matériels

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège*, si possible avec fonction log/ln

Besoins matériels

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège*, si possible avec fonction log/ln
- accès internet et messagerie (utiliser l'adresse `etu@unistra.fr` et rappeler son nom et son groupe dans sa signature) avec un **mot de passe** à retenir

Besoins matériels

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège*, si possible avec fonction log/ln
- accès internet et messagerie (utiliser l'adresse `etu@unistra.fr` et rappeler son nom et son groupe dans sa signature) avec un **mot de passe** à retenir
- la carte d'étudiant indiquant le **numéro étudiant**
  - Contrôlée en salle pour les **examens**
  - Nécessaire pour justifier l'**identité** dans le bâtiment et plus généralement sur le campus
  - Permet une tarification adaptée à la **restauration**
  - Donne accès au prêt, impressions et photocopies en **bibliothèque**

Besoins matériels

- matériel d'écriture
- calculatrice *collège*, si possible avec fonction log/ln
- accès internet et messagerie (utiliser l'adresse `etu@unistra.fr` et rappeler son nom et son groupe dans sa signature) avec un **mot de passe** à retenir
- la carte d'étudiant indiquant le **numéro étudiant**
  - Contrôlée en salle pour les **examens**
  - Nécessaire pour justifier l'**identité** dans le bâtiment et plus généralement sur le campus
  - Permet une tarification adaptée à la **restauration**
  - Donne accès au prêt, impressions et photocopies en **bibliothèque**
- éventuellement un **dictionnaire bilingue** au format papier sur accord préalable au minimum 15 jours avant l'examen via le formulaire `ecogestion.unistra.fr`
  Vie étudiante ▷ Étudiants en licence ▷ Documents administratifs

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
  - périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
  - organisation en semestres

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
  - périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
  - organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
  - périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
  - organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
  - présence obligatoire
  - **pas de changement de groupe**

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
  - périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
  - organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
  - présence obligatoire
  - **pas de changement de groupe**
- Évaluations pour chaque cours, par exemple
  - 2 courtes interrogations en séance de TD (10 % de la note finale)
  - 1 examen de milieu de semestre (30 %)
  - 1 examen en fin de semestre avec convocation (60 %)

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
  - périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
  - organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
  - présence obligatoire
  - **pas de changement de groupe**
- Évaluations pour chaque cours, par exemple
  - 2 courtes interrogations en séance de TD (10 % de la note finale)
  - 1 examen de milieu de semestre (30 %)
  - 1 examen en fin de semestre avec convocation (60 %)
- Cours de langue
- Conférences d'ouverture

Emploi du temps

- Calendrier universitaire
  - périodes de vacances différentes du calendrier scolaire
  - organisation en semestres
- Cours en amphi hebdomadaires
- Travaux dirigés (TD) en groupe fixe par semestre
  - présence obligatoire
  - **pas de changement de groupe**
- Évaluations pour chaque cours, par exemple
  - 2 courtes interrogations en séance de TD (10 % de la note finale)
  - 1 examen de milieu de semestre (30 %)
  - 1 examen en fin de semestre avec convocation (60 %)
- Cours de langue
- Conférences d'ouverture

Rubrique Mon emploi du temps sur Ernest

Calendrier

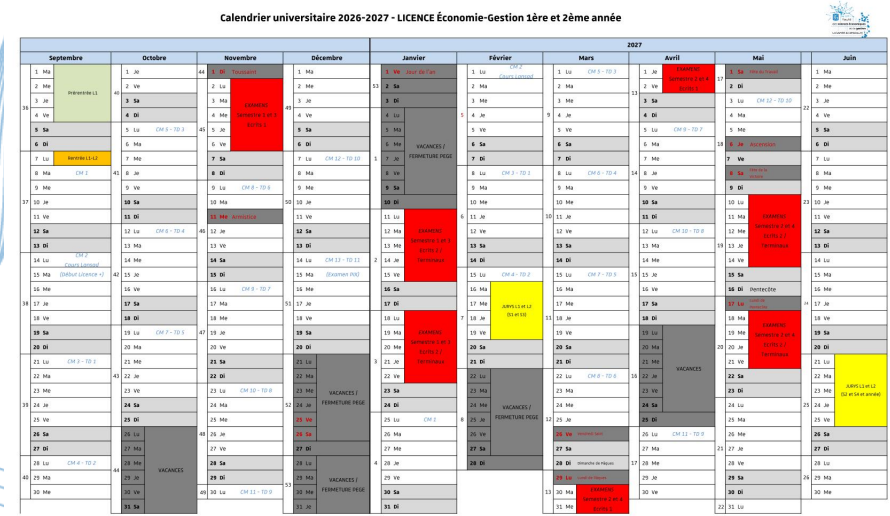
Calendrier universitaire 2026-2027 - LICENCE Économie-Gestion 1ère et 2ème année
2027
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Rentrée L1-L2
CM 1
CM 2 - Cours introductifs
CM 3 - TD 1
CM 4 - TD 2
CM 5 - TD 3
CM 6 - TD 4
CM 7 - TD 5
CM 8 - TD 6
CM 9 - TD 7
CM 10 - TD 8
CM 11 - TD 9
CM 12 - TD 10
CM 13 - TD 11
Toussaint
EXAMENS Semestre 1 et 3 Ecrits 1
Jour de l'an
VACANCES / FERMETURE PEGE
EXAMENS Semestre 1 et 3 Ecrits 2 / Terminaux
JURYS L1 et L2 (S1 et S3)
EXAMENS Semestre 2 et 4 Ecrits 1
Armistice
(Examen PIX)
VACANCES / FERMETURE PEGE
Ascension
Pentecôte
EXAMENS Semestre 2 et 4 Ecrits 2 / Terminaux
Fête de la Victoire
Fête du travail
Abolition de l'esclavage
JURYS L1 et L2 (S2 et S4 et année)

Assiduité

Sauf dispositif mis en place en concertation avec la scolarité,
la présence aux TD et aux examens est obligatoire.
L'absence à une séance doit être justifiée auprès de la scolarité via le sondage en ligne avec le document justificatif dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Semestre 1 :

Semestre 2 :

Les justificatifs hors délai ou sur le mauvais formulaire ne seront pas traités.

Plus de trois absences non justifiées pour un même enseignement mènent au statut défaillant pour l'évaluation.

Assiduité

Sauf dispositif mis en place en concertation avec la scolarité,
la présence aux TD et aux examens est obligatoire.
L'absence à une séance doit être justifiée auprès de la scolarité via le sondage en ligne avec le document justificatif dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Semestre 1 :

Semestre 2 :

Les justificatifs hors délai ou sur le mauvais formulaire ne seront pas traités.

Plus de trois absences non justifiées pour un même enseignement mènent au statut défaillant pour l'évaluation.
La présence en classe est conditionnée par la **ponctualité** et l'**attitude**.

Examens et validation

Contrôle continu intégral (CCI) : aucun examen de rattrapage en fin d'année.

Examens et validation

Contrôle continu intégral (CCI) : aucun examen de rattrapage en fin d'année.

Une **absence justifiée** à un examen *sans convocation* neutralise la note, pour les motifs suivants : certificat médical, décès d'un proche, convocation à un examen ou par une administration. La justification doit être transmise dans les 5 jours ouvrés sur la plateforme dédiée.

Examens et validation

Contrôle continu intégral (CCI) : aucun examen de rattrapage en fin d'année.

Une **absence justifiée** à un examen *sans convocation* neutralise la note, pour les motifs suivants : certificat médical, décès d'un proche, convocation à un examen ou par une administration. La justification doit être transmise dans les 5 jours ouvrés sur la plateforme dédiée.
Une absence justifiée à un examen avec convocation donne accès à une **épreuve de substitution** qui peut avoir une forme différente.

Examens et validation

Contrôle continu intégral (CCI) : aucun examen de rattrapage en fin d'année.

Une **absence justifiée** à un examen *sans convocation* neutralise la note, pour les motifs suivants : certificat médical, décès d'un proche, convocation à un examen ou par une administration. La justification doit être transmise dans les 5 jours ouvrés sur la plateforme dédiée.
Une absence justifiée à un examen avec convocation donne accès à une **épreuve de substitution** qui peut avoir une forme différente.
Pas de troisième chance la même année.

Examens et validation

Contrôle continu intégral (CCI) : aucun examen de rattrapage en fin d'année.

Une **absence justifiée** à un examen *sans convocation* neutralise la note, pour les motifs suivants : certificat médical, décès d'un proche, convocation à un examen ou par une administration. La justification doit être transmise dans les 5 jours ouvrés sur la plateforme dédiée.
Une absence justifiée à un examen avec convocation donne accès à une **épreuve de substitution** qui peut avoir une forme différente.
Pas de troisième chance la même année.

Pas de rattrapage en cas d'échec à une épreuve.

Examens et validation

Contrôle continu intégral (CCI) : aucun examen de rattrapage en fin d'année.

Une **absence justifiée** à un examen *sans convocation* neutralise la note, pour les motifs suivants : certificat médical, décès d'un proche, convocation à un examen ou par une administration. La justification doit être transmise dans les 5 jours ouvrés sur la plateforme dédiée.
Une absence justifiée à un examen avec convocation donne accès à une **épreuve de substitution** qui peut avoir une forme différente.
Pas de troisième chance la même année.

Pas de rattrapage en cas d'échec à une épreuve.

Toutes les Modalités d'Evaluation des Connaissances et Compétences (MECC) sont disponibles sur le site de la Faculté : `ecogestion.unistra.fr`

Consignes

- Je consulte le planning d'examen en amont pour connaître mon amphithéâtre
- Je me présente en avance muni de mon pass campus ou d'une pièce d'identité
- Je consulte et respecte la place qui m'a été attribué, dans la vitrine en face de l'amphithéâtre où je dois composer
- Si je ne figure pas sur la liste, je me présente au surveillant qui m'attribuera une place
- J'utilise uniquement le matériel autorisé
- Mes appareils connectés sont éteints et rangés dans mon sac
- Je dépose mon sac fermé en bas de l'amphi
- J'identifie correctement ma copie avec mon NOM (en majuscule), prénom et n° étudiant
- À la fin de l'épreuve, tout matériel d'écriture doit être posé, aucun stylo dans la file d'attente
- Je n'oublie pas de récupérer mon pass campus et mes affaires personnelles après avoir rendu ma copie

Fraude

Toute suspicion de fraude fera l'objet d'une audition, puis éventuellement d'une convocation par la section disciplinaire de l'Université de Strasbourg, notamment dans les cas suivants :

- non-respect de la place attribuée à l'examen
- présence d'un appareil de connexion (téléphone, montre...) même éteint avec l'étudiant pendant l'examen
- présence d'un stylo dans la file d'attente pour rendre la copie
- recours à des tiers ou à des IA génératrices pour un travail personnel
- faux en écriture (en particulier faux certificats médicaux ou faux contrats de travail)

La saisine de la section disciplinaire peut survenir au cours de l'année universitaire suivante et bloquer l'édition des relevés de notes.

Sanctions

Conformément aux dispositions du décret nř92-657 du 13 juillet 1992, les usagers auteurs ou complices d'une fraude ou d'une tentative de fraude sont passibles des sanctions suivantes :

- avertissement
- blâme
- exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans
- exclusion définitive de l'établissement
- exclusion de tout établissement public d'enseignement
- exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

Perspective

Licence : 3 années fournissant chacune 2 fois 30 ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) fournis par la réussite aux évaluation des enseignements, eux-mêmes répartis en unités d'enseignements (UE).

Perspective

Licence : 3 années fournissant chacune 2 fois 30 ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*) fournis par la réussite aux évaluation des enseignements, eux-mêmes répartis en unités d'enseignements (UE).

Master : 2 années supplémentaires de parcours universitaire, accessible sur réussite aux examens de licence et acceptation du dossier

En cas de redoublement

- Un **contrat pédagogique** personnalisé vous précise les acquis des années précédentes.
- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences.

En cas de redoublement

- Un **contrat pédagogique** personnalisé vous précise les acquis des années précédentes.
- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences. **On ne peut repasser une UE réussie, même si on souhaite améliorer sa note.**

En cas de redoublement

- Un **contrat pédagogique** personnalisé vous précise les acquis des années précédentes.
- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences. **On ne peut repasser une UE réussie, même si on souhaite améliorer sa note.**
  On ne peut faire valider une note d'une matière au dessus de la moyenne si l'UE n'est pas validée.
- Si au moins 45 ECTS ont été acquis l'année précédente en L1 économie-gestion, consulter M. Lefebvre en charge de la L2 pour mettre en place le contrat pédagogique permettant de suivre et éventuellement valider des UE en avance

En cas de redoublement

- Un **contrat pédagogique** personnalisé vous précise les acquis des années précédentes.
- Vérifier la validation des UE réussies les années précédentes, y compris au sein d'autres licences. **On ne peut repasser une UE réussie, même si on souhaite améliorer sa note.**
  On ne peut faire valider une note d'une matière au dessus de la moyenne si l'UE n'est pas validée.
- Si au moins 45 ECTS ont été acquis l'année précédente en L1 économie-gestion, consulter M. Lefebvre en charge de la L2 pour mettre en place le contrat pédagogique permettant de suivre et éventuellement valider des UE en avance
- En cas de triplement de l'année de L1, il est indispensable de se réinscrire sur Parcoursup en décembre et il est conseillé de contacter l'Espace Avenir pour discuter d'une éventuelle réorientation à la rentrée suivante

VSSH

Vous êtes victime ou témoin de violences sexistes, sexuelles ou homophobes (VSSH) ? Des professionnels peuvent vous aider.

Au sein de la Faculté : une personne référente d'écoute et d'accompagnement interne à l'Unistra
Mélanie Weber C114 melanie.weber@unistra.fr

La **cellule VSSH** d'écoute et d'accompagnement de l'Unistra signalement@unistra.fr
Réponse sous 48 heures, rendez-vous sous 5 jours ouvrés.
Médecins, assistante sociale et psychologue vous écoutent et vous accompagnent dans votre démarche.

L'**association SOS France Victimes 67** une structure externe à l'Unistra agréée par le ministère de la Justice et conventionnée avec l'Unistra 03 88 79 79 30 (code « Université »)
Juristes et psychologues vous reçoivent dans une antenne aux abords du campus de l'Esplanade.

Relations internationales

Responsable
André Schmitt
a.schmitt@unistra.fr

Gestionnaires
mobilité entrante :
Emma Locatelli (A014)
mobilité sortante :
Anne-Sophie Regnault (A001)
du lundi au vendredi 9h – 12h30
seg-mobility@unistra.fr

Réunion d'information
le 7 septembre 2026 à 18h
en Amphi 5

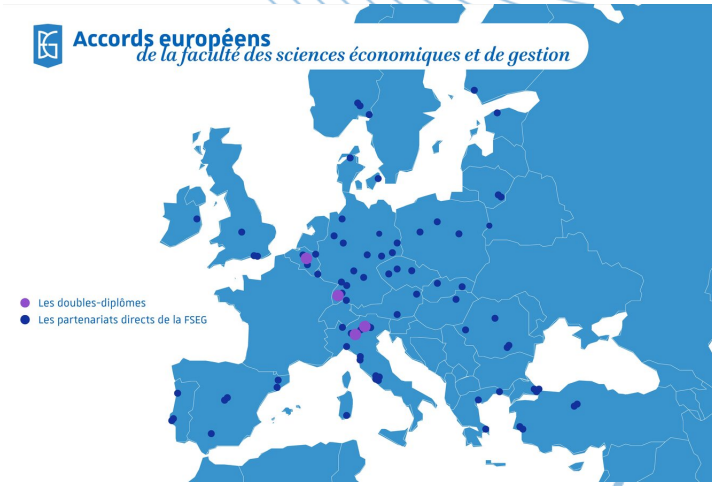

Stands de rentrée

- Services de scolarité
- Référente handicap
- Centre de ressources en langue (anglais et allemand)
- Bibliothèque
- Dispositif de soutien en mathématiques Licence +
- Classe préparatoire D2 du lycée Cassin
- Service culture SUAC
- Service de santé
- Alumni
- Fondation Unistra
- Association des étudiants AESES
- Bureau des sports

À télécharger

L'essentiel de ces informations est repris dans le